

## **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 25 MAI 2022 TOUTES LES RÉOLUTIONS ONT ÉTÉ ADOPTÉES À PLUS DE 98,5 %**

L'Assemblée générale mixte de Compagnie de l'Odét s'est tenue le 25 mai 2022 sous la présidence de Vincent Bolloré.

93,44 % du capital ont voté à l'Assemblée. L'ensemble des résolutions présentées au cours de l'Assemblée générale mixte ont été adoptées entre 98,76 % et 100,00 %.

Parmi les résolutions soumises aux votes lors de l'Assemblée générale mixte du 25 mai 2022, les actionnaires ont approuvé le renouvellement des mandats d'administrateur de Vincent Bolloré, Cyrille Bolloré, Cédric de Bailliencourt, Gilles Alix, Sébastien Bolloré, Yannick Bolloré, Ingrid Brochard, Hubert Fabri, Janine Goalabré, Lynda Hadjadj, Valérie Hortefeux, Alain Moynot et Martine Studer.

Le Conseil d'administration de Compagnie de l'Odét, réuni à l'issue de l'Assemblée générale a décidé de maintenir l'option consistant à ne pas dissocier les fonctions de Président et de Directeur général et a renouvelé le mandat de Président-directeur général de Vincent Bolloré.

Sébastien Bolloré, nommé Directeur général délégué par le Conseil d'administration en séance du 10 mars 2022 exercera lesdites fonctions à compter du 30 juin 2022.

Enfin, le dividende de 3,60 euros, contre 3,00 euros l'année précédente sera payé le 13 juin prochain.